

## LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS SIGNE LE MANIFESTE POUR L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA VIE ÉCONOMIQUE

**Rungis, le 13 novembre 2019 – Le Marché International de Rungis a signé le Manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées dans la vie économique, une initiative portée par une centaine d'entreprises et soutenue par le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées. A travers cette démarche volontariste, le Marché International de Rungis s'engage à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise.**

Au seuil de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, les entreprises signataires du Manifeste se sont réunies le 13 novembre 2019 au siège du Groupe Les Échos-Le Parisien pour affirmer collectivement leur engagement en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Le Manifeste comprend dix engagements portant notamment sur l'accueil des élèves et étudiants handicapés en stages et en parcours d'apprentissage, l'optimisation de l'accès aux outils d'entreprise ou encore le développement des passerelles avec les Entreprises Adaptées.

La signature du Manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées dans la vie économique constitue le point d'orgue de la mission de mobilisation des entreprises confiée par Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, à Jean-Pierre Letartre, Président de Entreprises et Cités, et Christian Sanchez, Conseiller social de LVMH.

« La signature de ce Manifeste s'inscrit de manière cohérente dans la politique de responsabilité sociétale du Marché International de Rungis, qui s'est engagé à faciliter le recrutement et le maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap sur le Marché. C'est tout le sens de la collaboration que nous avons initiée avec l'association Hanploi CED et dont la mission est d'accompagner nos entreprises dans cette démarche », a déclaré Stéphane Layani, président du Marché International de Rungis.

### **A propos du Marché International de Rungis**

*Le Marché International de Rungis, d'une superficie de 234 hectares aux portes de Paris, est un véritable écosystème au service de l'alimentation des Français, de la logistique urbaine du frais, de la valorisation de nos terroirs et de notre patrimoine gastronomique, du maintien du commerce de détail spécialisé et de l'animation des centres villes. 1 200 entreprises, 12 000 salariés, près de 3 millions de tonnes de produits commercialisées chaque année, pour un chiffre d'affaires total de 9,4 milliards d'euros. Créée en 1965, la SEMMARIS est la Société gestionnaire du Marché International de Rungis, ayant comme missions principales l'aménagement, l'exploitation, la commercialisation et la promotion des infrastructures du Marché de Rungis.*

*Pour plus d'informations : <http://www.rungisinternational.com/>*

### **CONTACTS PRESSE**



#### **Clémence SAVIDAN**

Responsable Communication et Relations Médias  
clemence.savidan@semmaris.fr  
06 64 46 29 03



#### **Alexandre GARCIA**

alexandre.garcia@taddeo.fr  
01 83 97 46 42 – 06 13 47 24 09